



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E89035

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2027

ÉDITÉ LE

07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 95 000

Raison sociale : FLUIDES CLIMAT SERVICES

Sigle : FCS

14 RUE DU POTEAU

77181 COURTRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MEAUX 2019B02612

Siret : 528 362 866 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2120294

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C68899P1244000/001 520821/13

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C68899P1244000/001 520821/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 48 85 12 46

Fax :

Portable : 06 25 03 50 19

Site Internet : <http://www.fluidesclimat.com>

E-mail : contact@fluidesclimat.com

Responsabilité légale :

HOLDING RAG (810 474 494) / GRIZARD RAPHAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	08/04/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	08/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/07/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	08/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.